



Comité Régional de Paris  
Fédération Française de Bridge  
73, avenue Charles de Gaulle  
92200 NEUILLY-sur-SEINE  
Tél : 01 40 88 95 80

# Sénior Open /4 Expert Finale de Comité

**Lundi 22 et mardi 23 avril**

Horaires :

11h00 – 12h40 / 14h15 – 15h55 / 16h00 – 17h40

3 matchs de 14 donnes par jour  
Compétition avec écrans  
*(cf. règle feuille de convention en page 2)*

**Droits d'engagement :**

**180 € / équipe**

*A régler avant le 17 avril, pour ceux qui ne l'ont pas encore fait*

**Qualification :**

**16 équipes pour la Finale de Ligue à Neuilly  
le mardi 21 et mercredi 22 mai**

**Pour les équipes qualifiées, le tour suivant devra être  
réglé avant le 16 mai. Prix : 180 € par équipe**

#### **84.6 – Feuille de conventions**

Chaque paire doit mettre à la disposition des adversaires une feuille de conventions (**disposition obligatoire**) rédigée en français :

- Les noms, prénoms et classements des deux joueurs ;
- Outre la méthode de base, les conventions inusuelles susceptibles de surprendre l'adversaire ou nécessiter une mise au point préalable d'une défense.

Avant le début du jeu, pour éviter l'effet de surprise et permettre la mise au point d'une défense, l'attention des adversaires doit être attirée sur les conventions particulières de déclaration ou de jeu de la carte.

Les deux joueurs d'une même paire doivent utiliser le même système de base et les mêmes conventions d'enchères et de jeu de la carte.

**NB1** : En l'absence de feuille de conventions l'arbitre peut interdire à une paire de jouer toute convention qui lui semblerait inusuelle (jugement de l'arbitre).

**NB2** : **En l'absence de feuille de conventions ou s'il juge que la feuille de la paire est insuffisamment remplie, l'arbitre doit mettre une pénalité de procédure** après avertissement éventuel dans les épreuves de catégorie Expert ou plus (Divisions Nationales).